



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2026-383

PUBLIÉ LE 23 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2026-09-22-00005 - Arrêté n° 2026-057 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-035 du 8 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres (7 pages)	Page 3
R32-2026-09-22-00006 - Arrêté n° 2026-058 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres (6 pages)	Page 10
R32-2026-09-22-00004 - Arrêté n° 2026-064 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais (6 pages)	Page 16

**Arrêté n° 2026-057 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-035 du 8 juin 2022 SDSDU modifié fixant
la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Amghar (Yann-Gaël) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 juillet 2026 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Denis THERBY, FHF Hauts-de-France, titulaire

Francine PONCHAUX-CREPIN, FHF Hauts-de-France, suppléante de Denis THERBY

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Christophe FOURMEAU, suppléant de Lahanissah ABED-MADI, est supprimé de la composition de cette instance.

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Suite au renouvellement du CDCA du Nord, les membres actuels sont supprimés de la composition de cette instance. Le collège est remplacé par la composition suivante :

René HUTTIN, titulaire,
Christian CAILLIAU, suppléant

Christine LIONET, titulaire,
Suppléant en attente de désignation

Eric CATTEZ, titulaire,
Suppléant en attente de désignation

Julie BETREMIEUX, titulaire,
Suppléant en attente de désignation

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

Richard LORANG, CPAM des Flandres, titulaire, en remplacement de Thierry ORGAER.

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

e) Représentants des communes

Francine HAMEAU, Christian MATHON et Pierre GRANDGENEVRE sont supprimés de la composition de cette instance.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille,

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

Signature numérique
de MARQUE, Gwen
Date: 22/09/2026
14:24:09 +02:00

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de Métropole-Flandres

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Président : Nicolas LEFEBVRE

Vice-Président : Franck SPICHT

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	Martin TRELCAT - GHICL (FEHAP)
2	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
3	Emmanuel DECHIROT – Pôle Lille Métropole RAMSAY (FHP)	Christophe SADOINE - Clinique de la Mitterie à Lomme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrice SCHUMACKER - Président CME Centre L'Espoir à Lille (FEHAP)	Jacques CHEVALIER - Président CME Hôpital St-Philibert à Lille, GHICL (FEHAP)
5	Denis THERBY - Président CME CH de Roubaix (FHF) (nouveau)	Francine PONCHAUX-CREPIN - Présidente CME CH Armentières (FHF) (nouveau)
6	Jean-Marc CATESSON - Président CME Groupe Pont Saint-Vaast (FHP)	En attente de désignation (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

7	Joël DECAT – ANAJI (FEHAP)	Marie-Laure LEBLANC Association VISA - FEHAP)
8	Séverine LABOUE - CH de Loos-Haubourdin (FHF)	Claudine GRAVER - EHPAD Résidence Les Aulnes (Hem) (FHF)
9	Frédéric PILON - Autismes et familles (URIOPSS HDF)	En attente de désignation (UNAPEI)
10	Yannick MORTAIN – Papillons blancs de Dunkerque (NEXEM)	Hélène LEMAIRE – UNA du Nord (UNA HDF)
11	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
13	Stéphane ROUTIER – CMAO de Lille (URIOPSS HDF)	En attente de désignation
14	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	En attente de désignation

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Frédéric COUTTENIER	Bertrand DEMORY
16	Maxime BALOIS	Patrick CHASTANET
17	Bénédicte VERMOOTE	Arnaud ALLUIN

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	Sophie LECOURT – URPS Sages-femmes
19	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
20	En attente de désignation	Valérie DEMARECAUX - URPS Pédicures-podologues

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------------------	---------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Elise DEBRUYNE - MSP Kruysbellaert Dunkerque (FEMAS HDF)	Sylvain DERENSY - MSP Steenvoorde (FEMAS HDF)
23	Betty BRETTEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
24	En attente de désignation	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord
----	---	---

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------------------	---------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Nicolas MILLEVILLE	Marie LEMORT
----	--------------------	--------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Fabrice MITOUMBA	Laurence RANDOUX
----	------------------	------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	André-François DUCHATELET	Marie-Suzanne DELOBEL
----	---------------------------	-----------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Jean-Marc LASCAR	Alain LAUER
----	------------------	-------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Christine LE MASSON-PARIS	Anaïs HUGUET-BOUILLET
----	---------------------------	-----------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
36	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
37	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
38	Bernard LECOMTE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
39	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	En attente de désignation (nouveau)
40	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	René HUTTIN - CDCA du Nord - PA (nouveau)	Christian CAILLIAU - CDCA du Nord - PA (nouveau)
42	Christine LIONET - CDCA du Nord - PA (nouveau)	En attente de désignation - CDCA du Nord – PA (nouveau)
43	Eric CATTEZ - CDCA du Nord – PH (nouveau)	En attente de désignation - CDCA du Nord – PH (nouveau)
44	Julie BETREMIEUX - CDCA du Nord – PH (nouveau)	En attente de désignation - CDCA du Nord – PH (nouveau)

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Valérie SIX	Mady DORCHIES
----	-------------	---------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

46	Barbara COËVOËT	Yannick CAREMELLE
----	-----------------	-------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	En attente de désignation	Carinne LAVALLEE
----	---------------------------	------------------

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
49	Stéphanie PORREYE - CCHF	En attente de désignation

e) Représentants des communes

50	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
51	Franck SPICHT, Maire de Zegerscappel	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

52	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Richard LORANG - CPAM des Flandres (nouveau)	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
54	Arnaud CHMIELINA - MSA	Emeline TAUPE - CARSAT HDF

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Elisabeth LEBLANC (Mutualité française)	Pas de suppléance
56	Jean-Luc DEHAENE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 13 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire de Métropole-Flandres et les 11 sénateurs du département du Nord

**Arrêté n° 2026-058 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé
de Métropole-Flandres**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Amghar (Yann-Gaël) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 juillet 2026 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est complété comme suit :

Au titre du collège 4 :

Richard LORANG, CPAM des Flandres, titulaire, en remplacement de Thierry ORGAER.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 2

Christophe FOURMEAU, Béatrice TORREZ et Kaci VANDERRIELE sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 4

Richard LORANG, CPAM des Flandres, titulaire, en remplacement de Thierry ORGAER.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 2

Christophe FOURMEAU, Francis LECHER, Véronique SCHOUPPE, Gérard LAMBERT et Muriel MALLART sont supprimés de la composition de cette commission.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille,

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

Signature numérique
de MARQUE, Gwen
Date: 22/09/2026
14:25:30 +02:00

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES**Composition du bureau****Tableau de composition**

- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| 1 | Président | Nicolas LEFEBVRE |
| 2 | Vice-président | Franck SPICHT |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | <i>En attente de désignation</i> |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Josseran FLOCH |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
6	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	Martin TRELCAT - GHICL (FEHAP)
7	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs - Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
8	<i>En attente de désignation</i>	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

Au titre du collège 2 :

9	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
---	--	--

Au titre du collège 3 :

10	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
----	--------------------------	----------------------------------

Au titre du collège 4 :

11	Richard LORANG - CPAM des Flandres (nouveau)	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
----	--	--

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : *En attente de désignation*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
2	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
4	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
6	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

7	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
---	--	-------------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Betty BRETTEL - Centre de soins Domisoin (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
10	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
14	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
15	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
16	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
18	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Richard LORANG - CPAM des Flandres (nouveau)	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Josseran FLOCH

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
5	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
6	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
7	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer
8	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
9	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
11	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Arnaud CHMIELINA - MSA	Emeline TAUPE - CARSAT HDF
----	------------------------	----------------------------

Arrêté n° 2026-064 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais
--

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Amghar (Yann-Gaël) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 juillet 2026 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais approuvées en date du 8 mars 2023 ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-039 SDSU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Bruno PETIT, FHF Hauts-de-France, titulaire en remplacement de Bruno WIART.

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Bruno RAMDJEE KESSAVDJEE, titulaire en remplacement de Christel DELECAUT.
Christel DELECAUT devient suppléante en remplacement de Jennifer VICHARD.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

**Pour le directeur général, et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

Signature numérique
de MARQUE, Gwen
Date: 22/09/2026
14:26:18 +02:00

ANNEXE
Tableau de composition du CTS du Pas-de-Calais

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Président : Ziad KHODR

Vice-Président : Maryse CAUWET

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Olivier DEVRIENDT - Groupe AHNAC (FEHAP)	Christophe BERTIN - Mutualité Française (FEHAP)
2	Corinne SENESCHAL - CH de Boulogne sur Mer (FHF)	Claire LAURENT - GHT de l'Artois (FHF)
3	Bérangère KRUKOWSKI- HP BOIS BERNARD (FHP)	Thomas BALLENGHIEN - Clinique Ane d'Artois Béthune (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Frédéric CHARLATÉ - Président de CME Fondation Hopale (FEHAP)	Rémy DUMONT - Président de CMG CH Calais (FHF)
5	Christelle LEFETZ - Présidente de CME EPSM IDAC Camiers (FHF)	Éric FODZO - Président de CME CH Boulogne-sur-Mer (FHF)
6	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Richard SPEHNER - Résidence la Fontaine Médicis à Cucq (SYNERPA)	Yohann REISENTHIEL - ADPEP 62 (URIOPSS/PEP)
8	Thomas DELREUX - APEI Lens (NEXEM/URIOPSS)	Christian BRELINSKI - Association Jules Catoire à Arras (NEXEM – FISAF)
9	Pierre BARA - APREVA RMS (FEHAP)	Garry MALBESIN - FAM Noeux-les Mines - APF France Handicap (FEHAP)
10	Binh DÔ-COULOT MARIE - Udapei 62 (UNAPEI)	<i>En attente de désignation</i>
11	Bruno PETIT - EHPAD et EPC St Venant (FHF) (nouveau)	Christophe VANBESIEN – CH d'Arras (FHF)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'Authie (URCPIE HDF)	Thomas LAURENT - Association PREVART
13	Bérengère HAUER - Médecins du Monde	Claude PICARDA - Association La Vie Active (NEXEM)
14	Djamila MERZAGUI - Association le Coin Familial (URIOPSS HDF)	Christian MEURDESIOIF - Association Mahra Le Toit (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Paul DENEUVILLE	En attente de désignation
16	Annabelle BAZERBES	En attente de désignation
17	René DACQUIGNY	En attente de désignation

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Thierry QUETTIER - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Audrey LECOCQ - URPS Sages-Femmes
19	Aude IMBENOTTE - URPS Pharmaciens	Frédérique MAYEUR - URPS Pédicures-podologues
20	Sébastien REGNAUT - URPS Infirmiers	Xavier HEGO - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------------------	---------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Frédérique GUILBERT - Centre de santé infirmier Le Portel	Jérôme LECOINTE - Centre de santé infirmier Calais
23	Tayssir EL MASRI - MSP Jules Ferry à Liévin (FEMAS HDF)	Claire DEHAY - MSP de Lens (FEMAS HDF)
24	Emilie LIPS - DAC Passerelles Santé ABC	Laëtitia BRIDOUX - DAC Montreuillois Ternois Arrageois

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	François HAZEBROUCK - CPTS – Liévin Pays d'Artois	Emmanuel BRUNELLE - CPTS La Gohelle
----	---	-------------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	Marc-Antoine THEVENOT - Communauté Psychiatrique de territoire Artois-Audomarois	Laurence SOUBELET - Communauté Psychiatrique de territoire Artois-Audomarois
----	--	--

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Jérôme LEMAI - FNEHAD	Pierre HAGNERE - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Francine GASLAIN-DE WINTER	Isabelle NOTTEAU
----	----------------------------	------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Armand DEVIGNES	Aurélie PETAIN
----	-----------------	----------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Sophie HONTSCHOOTE	Sandrine SUCHARYNA
----	--------------------	--------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	Olivier CLEMENT	Frédéric GOUDAL
----	-----------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Philippe DEWASMES	Olivier MEUNIER
----	-------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Emmanuelle ZANN	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Éric BULEUX-OSMANN - Fédération Transhepate	Gérard ABRAHAM – FNAR
36	Jean-Marie GUION – Fédération Transhepate	Céline BUTTEZ – A contrepoids 62
37	Patrice STRILKA - UNAFAM	Robert WINDELS - UNAFAM
38	Francis HENNEBELLE – UDAF 62	Éric MONTREZOR – Fédération Entraid' Addict
39	Gyulain SOMON – Ligue contre le cancer	<i>En attente de désignation</i>
40	Marguerite-Marie GUERLET - UFC Que Choisir HDF	Gérard FRANCOIS – UFC Que Choisir HDF

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais – PA	Martine DURIEZ - CDCA du Pas-de-Calais – PA
42	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Pas-de-Calais – PA	<i>En attente de désignation</i> – CDCA du Pas-de-Calais – PA
43	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas-de-Calais – PH	Patrick CROMBECQUE, CDCA du Pas-de-Calais - PH
44	Françoise VALENDUC - CDCA du Pas-de-Calais – PH	<i>En attente de désignation</i> – CDCA du Pas-de-Calais – PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	André GENELLE	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Pas-de-Calais

46	Maryse CAUWET	Karine GAUTHIER
----	---------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	Bruno RAMDJEE KESSAVDJEE - Chef de service PMI (nouveau)	Christel DELECAUT - Cheffe de service adjointe PMI (nouveau)
----	---	---

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
49	<i>En attente de désignation</i>	Alain BAVAY - CALL

e) Représentants des communes

50	Ziad KHODR - Conseiller municipal - Mairie d'Arras	<i>En attente de désignation</i>
51	Cécile YOSBERGUE - Adjointe au Maire de Carvin	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

52	François FLAHAUT - Préfecture du Pas-de-Calais	Jean-François RATEL - Préfecture du Pas-de-Calais
----	--	---

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Arnaud CHMIELINA - MSA NPDC	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
54	Christèle DEBAS - CPAM de l'Artois	Francis DUQUESNE - CPAM de la Côte d'Opale

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	André CARDON (Mutualité Française)	Pas de suppléance
56	Romain MAJCHRZAK	Pas de suppléance

Parlementaires : Les députés 12 circonscriptions et 7 sénateurs du département du Pas-de-Calais